

FOIRE AUX QUESTIONS ATS BIO – LYCEE THEODORE MONOD

Cette FAQ est un complément à la fiche formation de la Classe Prépa ATS Bio

<http://campus-monod.fr/index.php/les-formations/formations-scolaires/la-PREPA-ATS>

Quand et comment postuler pour une prépa ATS BIO ?

La candidature se fait via un dossier papier (peut être un dossier numérique en 2021 ?) qui peut être obtenu auprès du lycée premier vœu début février : il est à télécharger sur le site du lycée.

Un seul dossier suffit, et permet de candidater auprès de 6 des 12 classes ATS BIO.

Le dossier est à déposer dans l'établissement choisi en vœu 1 pour le 10 mai (environ), par courrier (ou procédure numérique en 2021 ?). C'est une commission nationale qui prononce les admissions en ATS Bio, et les affectations dans les différentes classes préparatoires, au mois de juin.

Quels documents faut-il fournir ?

Le dossier de candidature, côté sur 100 points, prend en compte les résultats du secondaire et du bac (50 points) et les résultats du supérieur (50 Pts).

Il faut fournir une copie des bulletins de première, de terminale, un relevé des notes du bac et les bulletins du supérieur (3 semestres).

La partie "résultats du supérieur" doit être complétée par l'équipe enseignante de BTS/BTSA.

En général, les équipes enseignantes d'IUT ne remplissent pas cette rubrique, mais fournissent un document pour la poursuite d'étude qui est pris en compte.

Il n'est pas demandé de lettre de motivation.

Quel niveau faut-il avoir pour être retenu en ATS BIO ? L'admission en ATS est-elle très sélective ?

Une question récurrente, à laquelle il n'est pas facile de répondre.

C'est une année difficile, exigeante ... il faut donc être réellement motivé ... mais cela ne suffit pas.

La préparation aux concours C BIO et C ENV repose sur une réelle base scientifique en mathématiques, biologie, physique et chimie. Sans un niveau solide dans ces matières au lycée, il paraît difficile de réussir en ATS. On peut ajouter qu'un bon niveau en anglais et en français sont également requis pour réussir le concours.

Certaines classes préparatoires sont plus demandées que d'autres, donc sont obligées d'être plus sélectives, mais tout dossier valable a de fortes chances de se voir proposer une admission dans une des 12 classes préparatoires.

Après le BAC, vaut-il mieux aller en IUT ou BTS/BTSA ?

Si les IUT sont plus généralistes que les BTS/BTSA, et préparent sans doute davantage à l'année de prépa et aux concours, l'aspect pratique et plus appliqué des BTS n'est pas à négliger. Il sera réellement valorisé lors de l'épreuve d'entretien du concours C.

Le ministère de l'agriculture tient à un équilibre entre étudiants issus des différentes formations lors du recrutement en ATS BIO.

Opter pour un BTSA Productions Animales plutôt que pour un IUT Génie Biologique à l'issue du Bac n'est donc pas un mauvais choix.

Quelle spécialité choisir en IUT et BTS ?

Tous les BTSA et certains BTS et IUT permettent de s'inscrire au concours C et donc de postuler en ATS Bio (voir fiche de formation). Pour un candidat qui souhaiterait se présenter avec un diplôme non défini par les arrêtés en vigueur il est toujours possible de demander une validation à la commission pédagogique du service des concours. Attention, l'inscription au concours commun vétérinaire n'est possible que pour les candidats répondant à des conditions de nationalité.

Voir la notice du concours sur le site du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires : SCAV.

Y a-t-il une spécialité de BTS ou IUT qui prépare mieux au concours ?

Il n'y a pas de spécialité qui "prépare" au concours C. Le plus important pour vous est de choisir une spécialité qui vous intéresse. C'est une condition pour que vos résultats pendant ces deux années soient bons, et que votre dossier soit valorisable pour la sélection en ATS Bio. Il est également important de pouvoir justifier votre choix de spécialité, en cohérence avec votre projet d'école (vétérinaire, ingénieur agronome). Mais, comme dit plus haut, un bon profil scientifique est nécessaire pour se préparer au concours, alors si vous cumulez un niveau moyen en sciences pendant le lycée avec un BTS ou BTSA peu voire pas scientifique, vous diminuez grandement vos chances de réussite.

Néanmoins, on observe que le recrutement porte essentiellement sur des BTSA Productions Animales, des Anabiotec, éventuellement Productions Végétales, Gestion de l'Eau et Gestion Protection de la Nature.

Les BTS (peu nombreux) sont souvent issus d'ABM (Analyses Biomédicales).

Les IUT sont très majoritairement issus de Génie Biologique (ABB – Agronomie – IAB – éventuellement Environnement).

Je suis actuellement étudiante en BCPST mais je me rends compte que je ne pourrai pas être admise en école vétérinaire en passant le concours A. Puis-je entrer en ATS à la suite de mon année de BCPST pour augmenter mes chances d'entrer en école vétérinaire en passant le concours C ?

Pour s'inscrire au concours C, il est incontournable d'être inscrit en deuxième année de préparation d'un diplôme professionnel de deux années d'études supérieures ou titulaire d'un diplôme professionnel. Il est donc nécessaire de passer par un BTSA ou un des BTS ou des IUT requis, que vous ayez déjà étudié en BCPST ou pas.

Les réformes en cours du Bac ont-elles un impact sur l'admission en prépa ATS ?

Quelles spécialités choisir en classe de première, lesquelles conserver en terminale ?

Cette question n'a pas de réponse toute faite, mais voici quelques éléments qui doivent aider chaque élève à faire son choix.

Si on se fie aux attendus en IUT Génie Biologique par exemple ...

Compétences techniques et scientifiques

** Avoir une culture scientifique,*

** Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),*

** Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,*

** Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.*

Une bonne combinaison serait : en classe de première : Maths, PC et SVT (Education Nationale) ou Biologie/Écologie (Enseignement Agricole) et ensuite si on veut abandonner le moins de matières possible : garder la PC et la SVT/Biologie en spécialité et compléter avec les maths complémentaires, mais l'enseignement des mathématiques y sera moins « poussé » qu'en conservant cette matière en spécialité.

Si on se fie aux exigences de la BCPST

On retrouve en classe de première la triplète gagnante SVT (ou Biologie Ecologie) + PC + Maths, avec en cas d'abandon de la spécialité maths, tout de même garder présente cette matière en terminale dans son profil à travers les maths complémentaires.

Officiellement tous les profils sont intéressants pour être sélectionné à l'entrée en IUT et en BCPST et donc logiquement en ATS, mais ... il ne faut pas donner l'impression d'abandonner une matière pour que des difficultés ne se voient pas.

Si on se fie aux exigences de la toute nouvelle Classe Prépa Intégrée rentrée 2021

En première ... SVT (ou biologie/écologie), est la seule spécialité fortement recommandée.

Les autres spécialités recommandées sont Physique/Chimie et Mathématiques.

En terminale, ... les spécialités recommandées sont SVT et Physique/Chimie.

Si on veut pousser plus loin la stratégie pure ... avec quel bagage (scientifique c'est sûr mais pas seulement) un élève optimise-t-il ses chances pour faire la différence au moment du concours en ATS ?

→ il doit miser sur ses points déjà forts pour les renforcer

→ ne pas négliger, abandonner, un point faible et souvent ce point faible, c'est plutôt les maths

→ Se donner les moyens d'être fort là où les autres le sont moins (et ce n'est pas en SVT/Biologie)

Pour finir

Si on ne se base que sur de la stratégie, on oublie le plaisir, l'appétence. Or on est meilleur quand on aime les matières qu'on travaille.

Voir aussi le "communiqué de la Conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire".

La réforme du DUT avec une formation en 3 ans change-t-elle quelque chose ?

Après des années de discussion, à la rentrée de septembre 2021, tous les IUT passent en 3 ans, et délivreront un BUT plutôt qu'un DUT. La formation est loin d'être cadrée à l'heure actuelle (début 2021). La sortie de l'IUT à bac +2 (en obtenant toujours un DUT, contre un BUT en 3 ans) va rester possible, mais avec un peu moins de cours et un peu plus de travail sur projet qu'à l'heure actuelle, pendant ces deux années.

Nous n'avons pour l'heure aucune visibilité sur l'impact pour l'entrée en ATS... en septembre 2023.

Faut-il présenter un ou deux concours ?

Rien n'est imposé. La majorité des étudiants arrive en ATS avec un projet "vétérinaire".

Nous attirons cependant leur attention sur le fait que les formations d'ingénieur agronome, et les carrières qui s'ensuivent peuvent offrir également beaucoup de satisfactions.

Nous ne comptons plus les étudiants qui, déçus au prime abord de ne pas intégrer une ENV, nous sont revenus quelques années plus tard, enchantés par les possibilités professionnelles qu'offraient le diplôme d'ingénieur agronome.

Durée de l'année d'ATS

La préparation aux épreuves écrites est menée sur 28 semaines, depuis le début de septembre jusqu'à début mai.

Les écrits des concours se déroulant vers les 10-12 mai, il reste 5 à 6 semaines pour préparer les épreuves orales.

Hébergement

L'hébergement est possible en cité étudiante au lycée Théodore Monod, pour un tarif de l'ordre de 120 € par mois.

Les étudiants peuvent également trouver des logements sur la commune de Le Rheu ou sur les communes voisines (mais les prix sont plus élevés).

Nous déconseillons un logement sur Rennes (perte de temps liée au transport).

Comment préparer l'année d'ATS ?

En ayant, évidemment, les meilleurs résultats possibles en lycée puis dans le secondaire.

Si votre dossier est retenu pour entrer en ATS, vous recevrez un programme de révisions dans chaque matière pour préparer au mieux cette année.

Un site d'information important : le SCAV

Le service des concours Agro-Véto donne de nombreuses informations sur les différentes voies permettant d'intégrer les écoles d'agronomie ou vétérinaires : modalités d'inscription, rapports de jurys, statistiques, annales, ... <https://www.concours-agro-veto.net/>